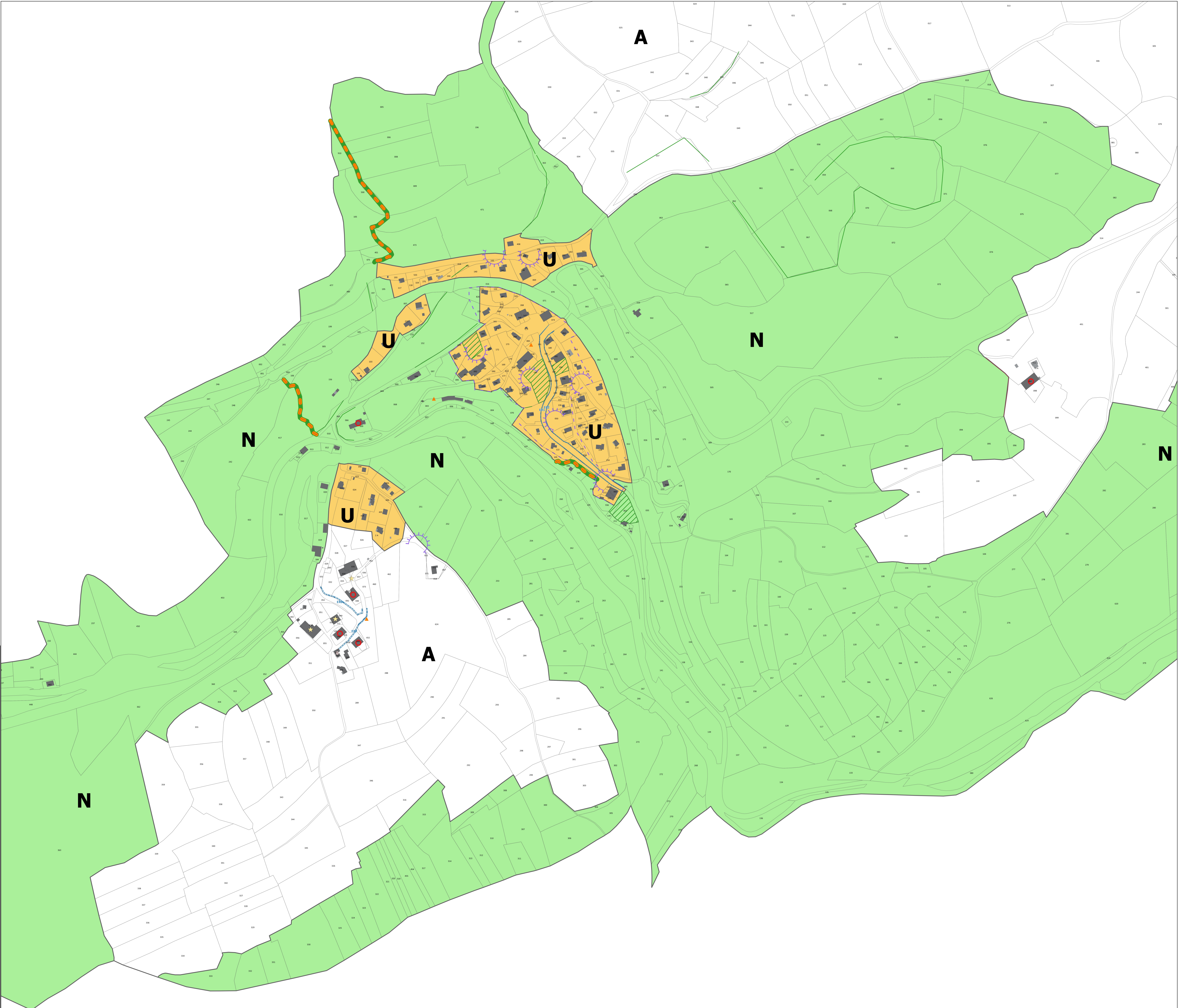


- Légende**
- Emplacement réservé au titre du L.151-41 du Code de l'Urbanisme
 - Elements du patrimoine à protéger au titre du L.151.19 du Code de l'Urbanisme
 - Exploitation Agricole
 - Batiment où le changement de destination est autorisé
 - Maisons isolées
 - Murgers à protéger au titre du L151.19 du Code de l'Urbanisme
 - Chemin piédestre
 - Espace Boisé Classé à conserver au titre du L.113-1 du Code de l'Urbanisme
 - Espace vert protégé au titre du L.151.23 du Code de l'Urbanisme
 - Linéaires de haies à protéger au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Secteur d'OAP

- Zones**
- U : Zone urbaine a vocation d'habitat
 - Ux : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
 - 1AU : Zone à urbaniser à court et moyen terme à vocation d'habitat
 - A : Zone Agricole
 - Ag : Zone agricole pour l'activité de garage agricole (STECAL)
 - AL : Secteur de taille et de capacité limitée à vocation de loisirs
 - N : Zone naturelle

EMPLACEMENTS RÉSERVES			
Numéro	Surface m²	Bénéficiaire	Destination
E81	418	Département	Elargissement de la voirie
E82	413	Commune	Elargissement de la voirie
E83	2725	Commune	Extension cimetière et du parking
E84	336	Commune	Création d'un parking
E85	1280	Commune	Création d'un parking
E86	232	Commune	Elargissement de la voirie
E87	209	Commune	Elargissement de la voirie
E88	1124	Commune	Elargissement de la voirie



DEPARTEMENT DU DOUBS

Commune de LES COMBES

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de Zonage

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du :
Le Maire



VERDI INGENIERIE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
13 Avenue Adolphe Bland - 39100 DOLE
Tél : 03.84.79.02.57 / Fax : 09.72.13.38.70
Email : odo@verdi-ingenierie.fr

Pièce numéro :
4.4
Echelle: 1 / 2 500ème